

[Formulaire]

**PROCÉDURE POUR L'OBTENTION DE L'AVIS PRÉALABLE DE NOMAD SUR LA
PROPOSITION DE NOMINATION EN TANT QU'ADMINISTRATEUR(S) INDÉPENDANT(S) DE
Take Off S.p.A.**



[Formulaire]

1. Introduction

- 1.1. Art. 6-bis, Première partie, du Règlement des Émetteurs d'Euronext Growth Milan approuvé par Borsa Italiana S.p.A. (« **Borsa Italiana** »), en vigueur le 1er mars 2012, tel que modifié et intégré par la suite (« **Règlement des émetteurs de l'EGM** »), stipule : « *L'émetteur AIM Italia doit nommer et maintenir au moins un administrateur indépendant, choisi parmi les candidats préalablement identifiés ou évalués positivement par le **Conseiller Euronext Growth**.* »
- 1.2. L'article 16.1 des Statuts de Take Off (« **Émetteur** ») identifie les exigences d'indépendance que doivent remplir les administrateurs indépendants (« **Exigences d'indépendance** »).
- 1.3. L'article 16 des Statuts de l'Émetteur prévoit le vote sur la base de listes pour l'élection des membres du Conseil d'administration.
- 1.4. Cette procédure, adoptée par l'Émetteur sur une base volontaire (« **Procédure** »), a pour but de décrire le processus par lequel les Actionnaires Requêteurs (tels que définis ci-dessous) qui ont l'intention de présenter une liste pour l'élection des membres du Conseil d'Administration (« **Liste** ») peuvent obtenir, avant le dépôt de la Liste conformément à l'art. 16 des Statuts, l'avis préalable de Nomad tel que prévu à l'art. 6-bis, Première Partie, du Règlement des Émetteurs AIM en ce qui concerne la possession des Exigences d'Indépendance par le(s) candidat(s) au poste d'Administrateur Indépendant que les Actionnaires Requêteurs ont l'intention d'indiquer dans la Liste (« **Avis Préalable** »).

2. Définitions

- 2.1. En plus des définitions fournies dans d'autres articles, les définitions suivantes s'appliquent aux fins de cette Procédure :
 - « **EGM** » : l'Euronext Growth Milan, un système multilatéral de négociation organisé et géré par Borsa Italiana ;
 - « **Administrateurs indépendants** » : les administrateurs qui remplissent les conditions d'indépendance spécifiées par l'art. 16.1 des Statuts ;
 - « **Conseil d'administration** » désigne le conseil d'administration de la Société en fonction à ce moment-là ;
 - « **EGA** » : la société exerçant la fonction de Conseiller d'Euronext Growth auprès de l'Émetteur conformément aux dispositions du Règlement des Émetteurs EGM et du Règlement du Conseiller en Croissance d'Euronext approuvé par Borsa Italiana et entré en vigueur le 1er mars 2012, tels que modifiés et intégrés ultérieurement ;
 - « **Statuts** » : les Statuts de l'Émetteur.

3. Destinataires de la Procédure

- 3.1. Cette procédure (« **Procédure** ») est adressée aux actionnaires de l'Émetteur qui, individuellement ou conjointement, remplissent les conditions établies par l'art. 16.1 des Statuts pour la présentation de la Liste pour la nomination des membres du Conseil d'Administration (« **Actionnaires Demandeurs** »).

4. Obtention de l'avis préalable

- 4.1. Les Actionnaires Demandeurs qui souhaitent obtenir l'Avis Préalable pour un ou plusieurs candidats aux fonctions d'Administrateur Indépendant doivent envoyer à Nomad une notification (« **Notification** ») dans le format, selon les cas, indiqué à l'Annexe 1-A (Notification

[Formulaire]

par un Actionnaire Demandeur Individuel)⁽¹⁾) ou à l'Annexe 1-B (Notification par des Actionnaires Demandeurs Conjointement)⁽²⁾) au plus tard 5 jours civils avant la date limite fixée par l'art. 16.6 des Statuts pour le dépôt de la Liste au siège de l'Émetteur.

- 4.2. Les actionnaires demandeurs doivent joindre à la notification
 - l'attestation prouvant la détention par l'Actionnaire demandeur d'une participation égale à au moins 5% du capital social de l'Émetteur souscrit au moment de la Notification ; et
 - la déclaration sur l'honneur du/des candidat(s) au poste d'Administrateur(s) Indépendant(s) quant à leur respect des Exigences d'Indépendance dans le format présenté à l'Annexe 2 (Déclaration sur l'honneur), y compris le document d'information indiquant : (i) les sociétés et/ou les entités dont le(s) candidat(s) est/sont ou ont été au cours des trois dernières années associé(s), employé(s), collaborateur(s) ou membre(s) des organes d'administration ou de contrôle ; (ii) les qualifications académiques ; et (iii) l'emploi/la profession.
- 4.3. Nomad décline toute responsabilité en cas d'absence d'Avis Préalable si la Notification a été faite après le délai indiqué au paragraphe 4.1 et/ou en violation des dispositions du paragraphe 4.2.
- 4.4. Nomad, sur la base de la Notification et de la documentation reçue, évaluera si le(s) candidat(s) au poste d'Administrateur Indépendant répond(ent) aux Exigences d'Indépendance et, dans un délai de 3 jours calendrier à compter de la réception de la Notification, enverra l'Avis Préalable (positif ou négatif) aux Actionnaires Demandeurs, à l'adresse indiquée dans la Notification.
- 4.5. Toute notification à Nomad doit être faite par courrier électronique certifié à l'adresse suivante : enventcapitalmarkets@legalmail.it. Les notifications à Nomad sont réputées avoir été faites : (i) au moment de leur envoi, tel que confirmé par leur confirmation de livraison, si elles sont envoyées par courrier électronique certifié, étant entendu que pour être considérées comme envoyées un jour donné, elles doivent être envoyées avant 17h00 CET de ce jour ; (ii) au moment de leur remise à Nomad, si elles sont envoyées par lettre recommandée avec accusé de réception ou par service de messagerie.

5. Publication et divulgation

- 5.1. Cette Procédure est publiée sur le site Internet de l'Émetteur ([•]), dans la section *Gouvernance d'entreprise*.
- 5.2. Le terme spécifié au paragraphe 4.1 de la Procédure et les références pour trouver cette Procédure sur le site web de l'Émetteur seront indiqués dans l'avis de convocation de l'Assemblée Générale qui a à l'ordre du jour, entre autres, la nomination des membres du Conseil d'Administration.

6. Modifications de la présente procédure

- 6.1. Le Conseil d'Administration de l'Émetteur modifiera la présente Procédure chaque fois que cela sera nécessaire suite à un changement des lois et des règlements qui s'appliquent aux émetteurs dont les titres sont négociés sur AIM Italia et/ou aux pratiques de marché pertinentes qui pourraient se développer et/ou en cas de demande de Nomad et/ou de Borsa Italiana.

(1) Formulaire de notification à utiliser pour la notification par un Actionnaire demandeur individuel.

(2) Formulaire de notification à utiliser pour la notification par plusieurs actionnaires demandeurs conjointement.

[Formulaire]

7. Dispositions finales

- 7.1. Pour toutes les questions qui ne sont pas expressément réglementées par la présente Procédure, les dispositions légales et réglementaires qui s'appliquent à l'Émetteur en tant qu'émetteur dont les titres sont cotés sur l'AIM Italia s'applique.

8. Adoption et efficacité de la Procédure

- 8.1. La présente Procédure a été adoptée par le Conseil d'Administration de l'Émetteur et entre en vigueur à partir de sa publication sur le site Internet de l'Émetteur.

[Formulaire]

Annexe 1-A
Notification par l'actionnaire individuel demandeur

[ESPACE LAISSÉ INTENTIONNELLEMENT EN BLANC]

[Formulaire]

À l'attention de :

EnVent Capital Markets Ltd

42 Berkeley Square

W1J5AW - Londres

Attn: [•]

- par PEC (enventcapitalmarkets@legalmail.it) -

**RE : demande d'évaluation du ou des candidats au poste d'administrateur de (« Émetteur »),
répondant aux exigences d'indépendance**

Mesdames, Messieurs,

Attendu que

A. sur avis de convocation publié le _____, l'Assemblée
Générale des Actionnaires

de l'Émetteur a été convoquée le _____, pour
décider, entre autres, de la nomination des membres du Conseil d'Administration de
l'Émetteur ;

B. l'article 16 des statuts de l'Émetteur prévoit le vote sur la base de listes pour l'élection des
membres du Conseil d'administration ;

C. l'article 6-bis, Première Partie, du Règlement des Émetteurs de l'Euronext Growth Milan
stipule que : « *L'émetteur AIM Italia doit nommer et maintenir au moins un administrateur
indépendant, choisi parmi les candidats préalablement identifiés ou évalués positivement par
le Conseiller Euronext Growth* » ;.

D. l'article 16.1 des Statuts de l'Émetteur identifie les exigences d'indépendance que doivent
remplir les administrateurs indépendants (« **Exigences d'indépendance** ») ;

E. l'actionnaire souscripteur de l'émetteur (« **Actionnaire** »),

- Prénom et Nom/Nom de la société :

- Date et lieu de naissance (personnes physiques) :

- Résidence/Siège social :

[Formulaire]

- Code fiscal/N°TVA et Registre du commerce

propriétaire d'une participation égale à _____ % du capital social
de l'Émetteur souscrit à ce jour, a l'intention de présenter une liste pour l'élection des membres du
Conseil d'Administration de l'Émetteur, qui comprend, entre autres, le(s) candidat(s) suivant(s) à
qualifier d'Administrateur(s) indépendant(s) :

[Formulaire]

[PAGE À REPRODUIRE POUR CHAQUE CANDIDAT].

- NOM ET PRÉNOM : _____
- DATE ET LIEU DE NAISSANCE : _____
- CODE FISCAL : _____
- RÉSIDENCE : _____

[Formulaire]

F. l'Émetteur a adopté sur une base volontaire une procédure (« **Procédure** ») qui décrit le processus permettant aux Actionnaires Demandeurs de l'Émetteur d'obtenir l'avis préalable de Nomad tel que prévu par l'art. 6-*bis*, Première Partie, du Règlement des Émetteurs de l'AIM (« **Avis préalable** »).

Compte tenu de ce qui précède, l'Actionnaire

1. en tenant compte des exigences d'indépendance indiquées par l'article 16 des Statuts pour les Administrateurs indépendants ;
2. après avoir examiné la déclaration sur l'honneur du ou des candidats ;
3. après avoir effectué toutes les vérifications et analyses nécessaires et appropriées sur le(s) candidat(s) ;

DÉCLARE

croire que le(s) candidat(s) au poste d'administrateur remplit (remplissent) les conditions d'indépendance et

DEMANDE

conformément à l'art. 4 de la Procédure et de l'art. 6-*bis* du Règlement des Émetteurs AIM, votre Avis Préalable, en votre qualité de Conseiller Nommé de l'Émetteur, sur le respect des Exigences d'Indépendance par le(s) candidat(s) susmentionné(s) au poste d'Administrateur Indépendant de l'Émetteur.

Conformément au paragraphe 4.4 de la Procédure, l'adresse à laquelle l'Actionnaire entend recevoir les notifications par Nomad est indiquée ci-dessous :

PEC : _____ ; ou

Lettre recommandée avec A/R _____ .

L'Actionnaire soussigné autorise le traitement des données à caractère personnel recueillies en vertu du décret législatif italien n° 196 du 30 juin 2003 et du règlement (UE) 2016/679 (RGPD) aux fins liées à la procédure pour laquelle la présente communication est effectuée.

Sauf définition contraire, les termes en majuscules utilisés dans cette communication auront la signification qui leur est attribuée dans la Procédure.

Les documents suivants sont joints :

- l'attestation prouvant la propriété par l'Actionnaire d'une participation égale à au moins 5% du capital social de l'Émetteur souscrit à ce jour ; et
- la déclaration sur l'honneur du/des candidat(s) concernant le respect des conditions d'indépendance, y compris le document d'information indiquant : (i) les sociétés et/ou les entités dont le(s) candidat(s) est/sont ou ont été au cours des trois dernières années associé(s), employé(s), entrepreneur(s) ou membre(s) des organes d'administration ou de contrôle ; (ii) les qualifications académiques ; et (iii) l'emploi/la profession.

[Formulaire]

Salutations distinguées,

Pièces jointes indiquées ci-dessus

[Formulaire]

Annexe 1-B

Notification par plusieurs actionnaires demandeurs conjointement.

[ESPACE LAISSÉ INTENTIONNELLEMENT EN BLANC]

[Formulaire]

À l'attention de :

EnVent Capital Markets Ltd

42 Berkeley Square

W1J5AW - Londres

Attn: [•]

- par PEC (enventcapitalmarkets@legalmail.it) -

**RE : demande d'évaluation du ou des candidats au poste d'administrateur de (« Émetteur »),
répondant aux exigences d'indépendance**

Mesdames, Messieurs,

Attendu que

- A. sur avis de convocation publié le _____ , l'Assemblée Générale des Actionnaires de l'Émetteur a été convoquée le _____ , pour décider, entre autres, de la nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Émetteur ;
- B. l'article 16 des statuts de l'Émetteur prévoit le vote sur la base de listes pour l'élection des membres du Conseil d'administration ;
- C. l'article 6-bis, Première Partie, du Règlement des Émetteurs de l'AIM stipule que :
« L'émetteur AIM Italia doit nommer et maintenir en fonction au moins un administrateur indépendant, choisi parmi les candidats précédemment identifiés ou évalués positivement par le conseiller désigné » ;
- D. l'article 16.1 des Statuts de l'Émetteur identifie les exigences d'indépendance que doivent remplir les administrateurs indépendants (« **Exigences d'indépendance** ») ;
- E. les actionnaires souscripteurs de l'émetteur (les « **Actionnaires** »),

[Formulaire]

[PAGE À REPRODUIRE POUR CHAQUE ACTIONNAIRE].

- PRÉNOM ET NOM / NOM DE LA SOCIÉTÉ

- DATE ET LIEU DE NAISSANCE (PERSONNES PHYSIQUES) :

- RÉSIDENCE/SIÈGE SOCIAL :

- CODE FISCAL/N° TVA ET REGISTRE DU COMMERCE :

- DÉTENTEUR D'UNE PARTICIPATION REPRÉSENTANT % DU CAPITAL DE L'ÉMETTEUR SOUSCRIT À CE JOUR,

[Formulaire]

détenant, conjointement, une participation égale à _____ % du capital de l'Émetteur souscrit à ce jour, a l'intention de présenter une liste pour l'élection des membres du Conseil d'Administration de l'Émetteur, qui comprend, entre autres, le(s) candidat(s) suivant(s) à qualifier d'Administrateur(s) indépendant(s) :

[Formulaire]

[PAGE À REPRODUIRE POUR CHAQUE CANDIDAT].

- NOM ET PRÉNOM : _____
- DATE ET LIEU DE NAISSANCE : _____
- CODE FISCAL : _____
- RÉSIDENCE : _____

[Formulaire]

F. l'Émetteur a adopté sur une base volontaire une procédure (« **Procédure** ») qui décrit le processus permettant aux Actionnaires Demandeurs de l'Émetteur d'obtenir l'avis préalable de Nomad tel que prévu par l'art. 6-*bis*, Première Partie, du Règlement des Émetteurs de l'AIM (« **Avis préalable** »).

Compte tenu de ce qui précède, les Actionnaires

1. en tenant compte des exigences d'indépendance indiquées par l'article 16,1 des Statuts pour les Administrateurs indépendants ;
2. après avoir examiné la déclaration sur l'honneur du ou des candidats ;
3. après avoir effectué toutes les vérifications et analyses nécessaires et appropriées sur le(s) candidat(s) ;

DÉCLARENT

croire que le(s) candidat(s) au poste d'administrateur remplit (remplissent) les conditions d'indépendance et

DEMANDENT

conformément à l'art. 4 de la Procédure et de l'art. 6-*bis* du Règlement des Émetteurs AIM, votre Avis Préalable, en votre qualité de Conseiller Nommé de l'Émetteur, sur le respect des Exigences d'Indépendance par le(s) candidat(s) susmentionné(s) au poste d'Administrateur Indépendant de l'Émetteur.

Conformément au paragraphe 4.4 de la Procédure, l'adresse à laquelle les Actionnaires entendent recevoir les notifications par Nomad est indiquée ci-dessous :

PEC : _____ ; ou

Lettre recommandée avec A/R _____ .

étant entendu que les notifications faites à cette adresse s'entendent comme ayant été faites à tous les Actionnaires.

Les actionnaires soussignés autorisent le traitement des données à caractère personnel recueillies en vertu du décret législatif italien n° 196 du 30 juin 2003 et du règlement (UE) 2016/679 (RGPD) aux fins liées à la procédure pour laquelle la présente communication est effectuée.

Sauf définition contraire, les termes en majuscules utilisés dans cette communication auront la signification qui leur est attribuée dans la Procédure.

Les documents suivants sont joints :

- une attestation prouvant la propriété des participations de chaque Actionnaire qui, additionnées, représentent une participation égale à au moins 5% du capital social de l'Émetteur souscrit à ce jour ; et
- la déclaration sur l'honneur du/des candidat(s) concernant le respect des conditions

[Formulaire]

d'indépendance, y compris le document d'information indiquant : (i) les sociétés et/ou les entités dont le(s) candidat(s) est/sont ou ont été au cours des trois dernières années associé(s), employé(s), entrepreneur(s) ou membre(s) des organes d'administration ou de contrôle ; (ii) les qualifications académiques ; et (iii) l'emploi/la profession.

[Formulaire]

Salutations distinguées,

[PAGE À SIGNER PAR CHAQUE ACTIONNAIRE].

Pièces jointes indiquées ci-dessus

[Formulaire]

Annex 2
Déclaration sur l'honneur

[ESPACE LAISSÉ INTENTIONNELLEMENT EN BLANC]

[Formulaire]

Objet : Déclaration relative aux exigences d'indépendance fixées par les statuts de
_____ (**"Émetteur"**)

Le soussigné _____ né à le _____
, domicilié à _____, numéro fiscal _____ ,
concernant la proposition de nomination en tant qu'administrateur indépendant à l'Assemblée
Générale de l'Émetteur convoquée, à _____ ,
N° _____, pour le _____ , pour décider, entre autres, de la
nomination des membres du Conseil d'administration de l'Émetteur

DÉCLARE

qu'il/elle remplit les exigences d'indépendance fixées [par l'art. 148, paragraphe 3, du décret législatif italien n° 58 du 24 février 1998, rappelé par l'article 147-ter, paragraphe 4, du décret législatif n° 58 du 24 février 1998] et requis par les Statuts de l'Émetteur pour la qualification d'administrateur indépendant. En particulier, il/elle déclare

- a. *qu'il ne se trouve pas dans les conditions prévues par l'article 2382 du Code civil italien ;*
- b. *qu'il/elle n'est pas (i) le conjoint ou un parent par le sang ou par alliance au quatrième degré des administrateurs de l'Émetteur, et (ii) administrateur, conjoint, parent par le sang ou par alliance au quatrième degré des administrateurs des sociétés contrôlées par l'Émetteur, des sociétés qui contrôlent l'Émetteur et des sociétés soumises à un contrôle conjoint avec l'Émetteur ;*
- c. *qu'il/elle n'est pas lié/e à l'Émetteur ou aux sociétés contrôlées par celui-ci ou aux sociétés qui le contrôlent ou à celles soumises à un contrôle commun ou aux administrateurs de l'Émetteur et aux parties visées au point b) par des relations de travail, en tant que subordonné/e ou entrepreneur indépendant, ou par d'autres relations financières ou professionnelles qui pourraient compromettre son indépendance ; et aussi*
- d. *que, nonobstant ce qui précède, il n'existe pas, à son avis, de circonstances susceptibles de compromettre son indépendance.*

Le/La soussigné/e autorise le traitement des données à caractère personnel recueillies en vertu du décret législatif italien n° 196 du 30 juin 2003 et du règlement (UE) 2016/679 (RGPD) aux fins liées à la procédure pour laquelle la présente communication est effectuée.

Un document d'information est joint, indiquant : (i) les sociétés et/ou les entités dont le/la soussigné/e est ou a été au cours des trois dernières années associé/e, employé/e, collaborateur ou membre des organes d'administration ou de contrôle ; (ii) les qualifications académiques ; et (iii) l'emploi/la

[Formulaire]

profession, mis à jour au jour de la présente déclaration.

Salutations distinguées

Prénom :

Lieu :

Date :

Pièces jointes indiquées ci-dessus

**Déclaration sur l'honneur jointe
Document d'information**

LISTE DES SOCIÉTÉS ET/OU ENTITÉS DONT LE/LA SOUSSIGNÉ/E EST OU A ÉTÉ
MEMBRE, EMPLOYÉE, COLLABORATEUR OU MEMBRE DES ORGANES
D'ADMINISTRATION OU DE CONTRÔLE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES :

SOCIÉTÉ	MEMBRE/TITRE/BUREAU

[Formulaire]

- TITRES UNIVERSITAIRES :

- EMPLOI/PROFESSION :
